

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2024_167****TARIFS MUNICIPAUX - 2025**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 12 décembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Virginie MINART-GIVERNE à Paul MARSAL, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Michèle GRELLIER, Sandrine COMBASTEIL à Franck PACQUET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Sophie LEFEBURE à Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR à Inès de MARCILLAC, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI, Line HUANG à Jean-Baptiste GODILLON

Secrétaire :

Eric DUMOULIN

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune. A ce titre, il fixe les tarifs des services municipaux.

De ce fait, il est proposé au Conseil municipal :

- la fixation des tarifs joints en annexe de la présente délibération à partir du 1^{er} janvier 2025 :

Direction de la Culture, du Développement territorial et commerces :

Animation et Commerce

- Droits de place Marchés Berteaux, Maupassant, Marguilliers
- Mail de l'île des Impressionniste
- Manège
- Cirque
- Droits de voirie
- Réservation de stationnement
- Droit de place des taxis
- Location Chalet de Noël
- Food Bikes
- Food Trucks
- Tarification EVENTS

Culture

- Conservatoire

Direction Enfance Famille Éducation et Solidarité :

- Salle Vestris
- Activités périscolaires
- Activités extrascolaires
- Restauration personnel communal et autres
- Restauration scolaire

Direction des Services Techniques :

- Droit de voirie
- Location praticable « podium » et accessoires

Direction de la Communication :

- Encarts publicitaires Chatou mag

Direction du Guichet Unique :

- Cimetières

Cette annexe retrace en seconde partie les tarifs qui restent en vigueur :

Direction des Services Techniques :

- Stationnement payant sur voirie
- Gare de Chatou

Direction Solidarité Intergénérationnelle et Sport :

Piscine

Sports

- Location des salles et terrain de sport,
- Location des courts de tennis,

Jeunesse et Seniors

- Maisons de quartier – espace 11-25 ans,
- Espace 16-25 ans,
- Club Loisirs Informations Seniors,
- Événementiel Seniors

Direction du Guichet Unique :

- Salle Vialatte

- Foyer Bar de l'Ile des Impressionnistes
- Salle des Champs Roger

Cabinet du Maire :

- Carnet de 4 timbres à l'effigie des monuments et personnalités de Chatou

Direction de la Culture, Développement économique et commercial :

- Stationnement Haltes Fluviales
- Salles du centre Artistiques Jacques Catinat
- Location écran de projection
- Tournage
- Cinéma
- Saison culturelle
- Médiathèque

Police municipale :

- Transport personne en état d'ivresse

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 9 décembre 2024,

Vu l'avis des différentes commissions municipales,

Considérant qu'il y a lieu de réviser le montant des participations demandées aux usagers,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de fixer** les tarifs des services publics locaux, conformément à l'annexe jointe à la présente délibération, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Direction de la Culture, du Développement territorial et commerces :

Animation et Commerce

- Droits de place Marchés Berteaux, Maupassant, Marguilliers
- Mail de l'île des Impressionniste
- Manège
- Cirque
- Droits de voirie
- Réservation de stationnement
- Droit de place des taxis
- Location Chalet de Noël
- Food Bikes
- Food Trucks
- Tarification EVENTS

Culture

- Conservatoire

Direction Enfance Famille Éducation et Solidarité :

- Salle Vestris
- Activités périscolaires
- Activités extrascolaires
- Restauration personnel communal et autres
- Restauration scolaire

Direction des Services Techniques :

- Droit de voirie
- Location praticable « podium » et accessoires

Direction de la Communication :

- Encarts publicitaires Chatou mag

Direction du Guichet Unique :

- Cimetières

- de maintenir les tarifs des services publics locaux, conformément à l'annexe jointe à la présente délibération, à compter du 1^{er} janvier 2025 (montants inchangés) :

Direction des Services Techniques :

- Stationnement payant sur voirie
- Gare de Chatou

Direction Solidarité Intergénérationnelle et Sport :

Piscine

Sports

- Location des salles et terrain de sport,
- Location des courts de tennis,

Jeunesse et Seniors

- Maisons de quartier – espace 11-25 ans,
- Espace 16-25 ans,
- Club Loisirs Informations Seniors,
- Événementiel Seniors

Direction du Guichet Unique :

- Salle Vialatte
- Foyer Bar de l'Île des Impressionnistes
- Salle des Champs Roger

Cabinet du Maire :

- Carnet de 4 timbres à l'effigie des monuments et personnalités de Chatou

Direction de la Culture, Développement économique et commercial :

- Stationnement Haltes Fluviales
- Salles du centre Artistiques Jacques Catinat
- Location écran de projection
- Tournage
- Cinéma
- Saison culturelle
- Médiathèque

Police municipale :

- Transport personne en état d'ivresse

Par 35 voix POUR, 2 voix CONTRE, 2 ABSTENTION(S),

Contre :

Pierre GUILLET, José TOMAS

Abstention(s) :

Béatrice BELLINI, Yves ENGLER

Publiée le : 23/12/2024